

La Fonction publique

Parler de l'État républicain français autrement que pour en dire du bien comme d'une mère nourricière, et surtout pour s'autoriser à le remettre en question, c'est déjà un tabou qu'on aborde avec une prudence de Sioux. Mais parler de la Fonction publique qui n'est qu'une autre manière de parler de l'État en se permettant de la critiquer, alors là on est dans l'outrage blasphématoire, dans l'interdit absolu. Silence radio officiel sur toute la ligne. Il y a comme un empêchement métaphysique à évoquer la question. Il y a trop d'intérêts personnels et de privilèges en jeu qui se sont accumulés avec le temps ; se permettre d'en faire un sujet de discussion n'est même pas envisageable : il est des moments où l'on se demande si, après quelques 230 ans de République, une nouvelle Nuit du 4 août 1789 ne s'impose pas comme une nécessité bienvenue...

La Fonction publique est devenue au fil d'un temps pas si lointain et à une vitesse prodigieuse, une véritable masse grise monstrueuse, inerte, hypertrophiée, qui s'est développée comme un cancer au détriment de la société française ; ou, si l'on veut filer la métaphore, une espèce de Blob vorace, goulu, insatiable, qui vampirise la société civile, l'étouffe, la ruine, la vide se son énergie vitale.

Qu'est-ce vraiment un fonctionnaire ? Comment le définir ? Fut un temps où circulait cette définition de bon sens sur le site internet de l'INSEE : « **Est désigné fonctionnaire toute personne salariée sur les prélèvements obligatoires.** » Autrement dit, quand l'INSEE définit ainsi le fonctionnaire, il fait un aveu de taille : il confirme officiellement que le fonctionnaire n'est pas déterminé par la désignation de son activité réelle comme dans la société civile (un garagiste, un boulanger, un agriculteur...) mais par le fait très général qu'il vit sur le pot commun, sur la mangeoire nationale, et cela quelle que soit la manière dont il est rémunéré, quel que soit le niveau de cette rémunération, quelle que soit la fonction à laquelle il est affecté. Inutile de préciser qu'une telle définition n'a pas fait long feu, car définir ainsi les acteurs des emplois publics, c'était les faire passer non pour des êtres humains déterminés par une fonction d'intérêt public, mais pour des golems socialement assistés à vie.

Est donc officiellement fonctionnaire toute personne occupant un emploi public permanent. Je précise que je distingue la fonction publique de bureau de la fonction publique de terrain. Toutefois je m'en tiens à une généralisation de principe que corrige dans mon esprit la loi des 20/80 de Pareto, évitant ainsi de mettre tous les fonctionnaires dans le même panier dévalorisant.

On remarquera en outre que le fonctionnaire ne touche pas un salaire mais un traitement ; le mot salaire, doublet synonymique de sueur, mot rappelant le goût de sel des glandes sudoripares, désigne les « puent la sueur », les serfs, ceux qui tournent la clef à molette, liment la ferraille, rabotent le bois, cassent les cailloux, cultivent la terre, comme ils peuvent être ingénieurs de très haut niveau : ceux-là sont salariés du privé ; ils touchent leur écot, ce salaire qu'on payait aussi, aux temps anciens, en part de sel. Le fonctionnaire, lui, est censé être au-dessus de ces basses considérations matérielles : il perçoit un traitement (et non un salaire, encore moins un revenu !) en plus de la sécurité de l'emploi à vie et de certains privilèges, et pas des moindres, comme l'âge de la retraite et le calcul avantageux de la pension.

Selon un sondage qui a longtemps circulé, 75% des jeunes gens interrogés répondaient vouloir faire carrière dans la Fonction publique. Lorsque j'ai entendu pour la première fois ce chiffre énoncé par un journaliste radio, celui-ci marqua un temps d'arrêt comme s'il croyait avoir mal lu. Il y eut un blanc, puis il confirma : « oui, 75% », régulièrement repris dans la presse. Autrement dit, l'idéal de vie des trois quart de la jeunesse française est de se poser dans la Fonction publique quelle que soit l'activité et le niveau, avant-même d'avoir commencé à

prendre la moindre responsabilité dans la vie, et sans doute dans toute sa vie à venir : ce n'est plus un avenir, c'est un advenu.

On peut estimer qu'aujourd'hui en France, dix à douze millions de personnes vivent peu fier de l'État nourricier, dit aussi État providence, toutes activités confondues (parapublic compris), soit près d'un actif sur deux ou deux et demi. Cette situation a fini par faire de la France le pays le plus fonctionnarisé du monde occidental en proportions des actifs productifs, faisant du même coup de l'État républicain un État crypto-communiste de fait. Le processus enclenché dès la sortie de la Seconde Guerre mondiale en 1945, avec l'infiltration des communistes jusque dans les plus hautes sphères de l'État au titre de leur participation « héroïque » à la Résistance, a pris une accélération en 1981 (arrivée du combo socialo-communiste au pouvoir) pour ne jamais cesser de croître, jusqu'à nos jours.

Rappelons ici quelques éléments complémentaires de réflexion :

1. Le nombre de personnes, statutaires ou non, habilitées à percevoir soit un traitement, soit une subvention ou toute autre rémunération prélevée sur l'argent public, se décompte ainsi :

- 1) La Fonction publique d'État : 2,2 M
- 2) La Fonction publique territoriale : 1,9 M
- 3) La Fonction publique hospitalière : 1,2 M
- 4) Le RSA : 3 M (1,9 par foyer d'allocataires)
- 5) Le système associatif subventionné : 1,8 M

6) Le parapublic : autour de 1 M. Mélange de public et de privé, secteur nébuleux difficile à déterminer, dont l'activité tarifée est considérée de service public et soutenue à ce titre : SNCF, EDF, France Télévisions, Caisses de sécurité sociale, Pôle Emploi, la presse subventionnée dite *mainstream* faisant des journalistes de quasi-fonctionnaires, édition, cinéma, sport, etc. ; d'une façon générale des structures administratives, « culturelles », de santé ou commerciales subventionnées ou renflouées en permanence.

7) Soit au total 11,1 millions d'emplois publics (la population de la Belgique !) ou 1 actif non-productif pour 1 à 1,5 actifs productifs. Ne sont pas compris les allocataires des minima sociaux concernant 7 millions de personnes, le fameux « pognon de dingue » de M. Macron qu'il serait difficile de retirer à certaines catégories, ni les chômeurs, ni évidemment les immigrés de toutes conditions et toutes origines. 8,9 millions de personnes vivraient sous le seuil de pauvreté.

8) Or que signifie ce chiffre de 11 millions, calcul général à minima ? Cela veut dire que près de la moitié des actifs français, sont des actifs non-productifs. Il ne faut pas s'étonner si l'État républicain est obligé d'emprunter en permanence et d'accroître la dette publique indéfiniment pour assurer les fins de mois et le train de vie du personnel non concurrentiel de la puissance publique. Il ne faut pas s'étonner si les terrasses des cafés et brasseries débordent sur les espaces publics dès que les beaux jours arrivent. Cela veut dire aussi qu'une moitié de la population française active vit sur le dos de l'autre moitié, et cela commence à peser lourdement sur le moral de la catégorie des Français les plus actifs. Quand il est trop chargé, l'animal de bât devient rétif et n'avance plus.

2. L'État compterait 48 000 hauts fonctionnaires ou technocrates ou apparatchiks, on ne sait plus très bien quel mot employer, dont les patrons des grandes administrations ou grands corps de l'État, véritables barons de l'Administration publique. Calcul donné à partir d'une rémunération de 5000 € ; d'autres sources donnent 100 000 hauts fonctionnaires : allez savoir !

3. Les chiffres ci-dessus sont rapportés à partir des statistiques officielles. Pour certains spécialistes, le nombre de fonctionnaires total des trois catégories, dites versants de l'État, État proprement dit (État, territoires, hôpitaux) donnés pour 5,3 M, se situerait plutôt autour de 6 M.

4. L'enseignement public emploie à lui seul plus de la moitié de la Fonction publique d'État (enseignants et personnel administratif). La machine d'État destinée à formater (j'allais dire à broyer) le cerveau des enfants de France est fort choyée et richement dotée : la République soigne ses futurs cadres et ne recule devant aucun moyen.

5. Les municipalités sont souvent les plus gros employeurs de la ville, parfois même au niveau d'un département et trustent toutes les activités locales. Merci pour la part d'initiative laissée au citoyen venant de ces baronnies locales et de leurs Conseils que sont les municipalités, départements, régions.

6. Il existe de véritables dynasties familiales de fonctionnaires que l'on imagine fort déconnectés de la vie réelle. Certains se prendraient-ils pour les nouveaux seigneurs de la République, le panache en moins ? À l'attention de ceux qui s'imaginent encore que le 4 août 1789 était passé par-là...

7. Il ne manque que le crédit social ou salaire universel dit revenu d'existence (sic), qu'on appelle encore plus judicieusement l'hélicoptère-monnaie, pour que le délire universel de la gauche et de l'immense communauté des traîne-savates de luxe se réalise enfin : laisser aux bras cassés, bons à rien et autres parasites sociaux, pour qui le seul fait de penser « travail » ou responsabilité est une insulte à leur précieuse et délicate personne, le choix de vivre librement sans rien faire, et de laisser aux autres le soin de payer pour eux. Certains ne manqueront pas de me faire obligeamment remarquer que le mécanisme est déjà en place depuis longtemps !

8. Une des conséquences les plus visibles de l'emprise de l'État sur la société civile est d'avoir rendu les finances publiques dépendantes des marchés spéculatifs de la finance internationale cosmopolite et apatride ; de plus, la nécessité de financer les emplois et retraites des fonctionnaires a généré des avalanches d'impôts et taxes avec risque, par exemple, de décourager transmission ou succession héréditaire en raison de droits par trop élevés.

*

Les Congrégations religieuses de jadis, celles que la République a interdites et injustement spoliées au profit de la Fonction publique et du système associatif subventionné — lequel système associatif agit comme une fonction publique bis ou parallèle (associations dites d'utilité publique à but non lucratif, mais le plus souvent très lucratives et d'inutilité publique, selon un spécialiste de la question... de gauche !), étaient fondées sur le « don de soi » ; tout se passe aujourd'hui comme si l'État républicain avait inversé ce grand principe gracieux de se rendre disponible pour le bien d'autrui en « don pour soi ». De même pour la notion de service ; et là je pense à la remarquable devise des Compagnons du Tour de France : « *Ne pas se servir, ne pas asservir, mais servir* » ; tout se passe, là aussi, comme si les caciques de l'État républicain l'avaient faite leur, mais inversée : « se servir, asservir, mais ne pas servir ». Et pour ce qui est d'asservir et se servir, on sait de quoi sont capables les élus de la République.

Les fonctionnaires sont attachés à l'État, ils sont à disposition. Ils se sont engagés en échange d'avantages régaliens et d'un emploi garanti à vie qui n'a pas de prix. Ils sont tenus à des obligations, la première d'entre elle étant l'obligation de réserve, suivie de sa soumission au principe régalien de servitude, de loyauté, de désintéressement. Le diplôme (concours) ne suffit pas. L'impétrant doit d'abord être soumis à une enquête de moralité et de bonnes mœurs, comme jadis, dans le milieu familial aussi bien que dans l'environnement de la famille ; et quand ils se marient, les conjoints et la parenté font l'objet d'une enquête de même nature. Bref, le fonctionnaire n'est pas un homme libre (ou une femme, bien que, jadis, les emplois publics fussent réservés exclusivement aux hommes) ; il est assujéti par son engagement à sa fonction, et doit assurer le bien commun au service de ses compatriotes citoyens de la société civile productrice de valeur ajoutée, c'est-à-dire de richesse sur

laquelle il est rémunéré, les citoyens de la société civiles n'étant pas eux-mêmes, de leur côté, exonérés des obligations et devoirs envers la collectivité, leur patrie, leurs familles.

Le problème, c'est que la Fonction publique a été, au fil des décennies, détournée de sa raison d'être en même temps que de sa mission impérieuse de service public par les politiciens républicains qui en ont fait un formidable réservoir électoral à leur service, comme d'ailleurs la totalité de la machine d'État a été détournée au service de la République et non au service de la société civile. En détournant la Fonction publique de ses objectifs régaliens et en voulant se mêler d'assujettir la vie des citoyens à l'État, les politiciens républicains ont littéralement acheté le vote des électeurs et en ont fait une clientèle d'assistés permanents qui s'ignorent, voire des êtres hors-sol, socialement déresponsabilisés. C'est pourquoi je répète à l'envi que la droite en république n'existe pas, et que toute personne se revendiquant républicaine est nécessairement, obligatoirement de gauche, quel que soit son statut social.

Le statut de la Fonction publique est à reprendre à partir de zéro, surtout depuis que les communistes sont entrés par intrusion dans l'espace public (statut dit « Thorez », chef charismatique du Parti communiste) dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, en commençant par le commencement : redéfinir les objectifs régaliens de ceux qui sont au service de la société civile et leur domaine d'intervention, ainsi que la raison d'être du fonctionnaire, et que leur nombre soit réduit aux stricts besoins des services de l'État ; ce qui devrait restreindre les bénéficiaires rémunérés sur les prélèvements obligatoires au sixième de la masse publique actuelle.

Vu la situation réelle, il y a beaucoup à remettre sur l'ouvrage et beaucoup de larmes à faire couler. Une chose est sûre : les Français ne tolérerons plus longtemps encore que ce soient les domestiques de l'État qui dictent les décisions pour ne pas dire les ukases, et qu'en fin de compte ce soient les actifs du privé qui aient à les subir (ils ont droit de vote), avec en plus l'obligation de se soumettre et de payer sans discussion. Ce sont les salaires de ces actifs productifs qui constituent l'enrichissement collectif garantissant à vie les conditions d'existence du fonctionnaire ; autrement dit, ce sont les gens du privé qui prennent les risques et assument les responsabilités, deux critères fondamentaux spécifiques de leur profil social et professionnel qu'ignore la domesticité d'État.

Les Français qui payent des impôts sur leur travail d'actifs productifs demandent à en savoir davantage sur le fonctionnement de l'État français ; ils réclament plus de clarté, plus de transparence, et qu'un meilleur discernement soit établi entre le public et le privé (les fameux conflits d'intérêt public-privé). La suppression du secret d'État doit être envisagée.
